



Agressions et menaces par la suite

Par **Ach38**, le **13/06/2019** à **17:30**

Bonjour,

Mon patron m'a agressé moralement et physiquement, j'ai eu un certificat de 45 jours dont 10 incapacité totale.

Mon avocat a fait une procédure au prud'homme après un an mon patron a réussi à m'envoyer les policiers et là j'en ai un oqtf avec assignation à domicile pendant 45 jours. J'ai encore mal au main et j'en ai encore des radios et un lrm à faire. Le jugement final du prud'homme dans un mois je sais pas quoi faire et je me demande si je peux porter plainte ou non. Aidez moi svp je sais pas quoi faire